

84^e

Assemblée générale de la Société des Administrateurs et Fonctionnaires des Communes Neuchâtelaises

**Vendredi 7 mai 2010, 18h00,
Restaurant de l'Hôtel de Ville, La Brévine**

La présidente, Mme Corinne Guyot, ouvre la séance à 18h00 en souhaitant la bienvenue et salue particulièrement la présence des personnes suivantes :

M. Etienne Robert-Grandpierre	Président du Conseil communal de la Brévine
M. Pierre Leu	Chef du Service des Communes
M. Sandro Tamburini	Adjoint au Chef du Service des Communes
Mme Sylvie Licodia	Secrétaire du Service des Communes
M. Pierre de Marcellis	Président du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
M. Alain Tissot	Membre du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
Mme Myriam Ofzky	Directrice adjointe de Prévoyance.ne

**M. Jean Studer, Chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances, est excusé.
Sont excusés également M. Raphaël Comte et Mme Marie-Claire Zimmerli, respectivement
président et secrétaire de l'ACN.**

Mme Guyot remercie les autorités communales de la Brévine de leur accueil, ainsi que notre collègue Monique Brandt, administratrice, pour sa contribution active à l'organisation de cette assemblée et du repas qui suivra.

M. Robert-Grandpierre souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il relève le caractère excentré et les difficultés du réseau routier et ferroviaire de la Vallée de la Brévine et fait une présentation succincte de ses caractéristiques géographiques, météorologiques, historiques et religieuses. Il rappelle la médaille d'or internationale obtenue par un fromager de La Brévine.

1. Appel

Le contrôle de la liste de présences fait apparaître :

- 53 membres présents,
- 60 membres excusés,
- 25 membres non excusés.

2. Procès-verbal de la 83^e assemblée générale du 24 avril 2009 au Landeron

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.



3. Rapports

a) Rapport de la présidente

Le comité s'est retrouvé à plusieurs reprises en toute convivialité. Il a mis sur pied le site internet qui est présenté en fin de séance.

Comme chaque année, deux membres du comité sont invités à l'assemblée générale de la Société des magistrats fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel. Celle-ci a eu lieu à La Chaux-de-Fonds et Mme Guyot s'y est rendue avec M. Christian Musy. Force est de constater que nos conditions sont très proches de celles des fonctionnaires cantonaux. Nous sommes tout autant touchés qu'eux par la réforme de la Caisse de pension, quel que soit le statut des employés communaux.

Comme l'année précédente, le comité a pu rencontrer MM. Studer et Leu. Les changements de la Caisse de pension ont été évoqués, ainsi que le démantèlement toujours plus grand de nos administrations. En effet, bien que M. Studer rappelle chaque fois que nous sommes au cœur de la population, les citoyens sont de plus en plus renvoyés dans d'autres services qui se sont régionalisés. Les rencontres avec M. Studer nous permettent d'ouvrir un dialogue. Le comité encourage l'assemblée à lui faire part de toute proposition de thèmes qui pourront être abordés avec M. Studer.

Notre comité a également pour but de rendre nos assemblées générales moins protocolaires. Là aussi, toute proposition de thèmes et d'intervenants est bienvenue.

La présidente remercie les membres de la société pour leur travail au sein des administrations communales et leur présence aux assemblées générales.

b) Rapport de la caissière

Un résumé de l'état des comptes de la Société est communiqué par Mme Annelise de Vincenzo, caissière. Total recettes : CHF 4'673.30-. Total dépenses : CHF 4'705.30. A l'actif : CHF 26'049.55.

c) Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par M. Christian Reber de Val-de-Travers et Mme Catherine Simon-Vermot de la Chaux-du-Milieu, ainsi que Mme de Vincenzo.

Mme de Vincenzo ayant demandé de pouvoir être relevée de sa fonction de caissière au comité, c'est Mme Anne-Lise Monard, représentant les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds, qui reprend cette tâche.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs

Les rapports de la caissière et des vérificateurs de comptes sont adoptés à l'unanimité et décharge leur est donnée.

5. Mutations/admissions

Admissions

Mesdames et Messieurs : Arquint Romain, Cortailod ; Erb Nathalie, Cernier ; Humbert-Droz Cyril, Les Planchettes ; Maire Corinne, Les Ponts-de-Martel ; Robert-Nicoud Nils, Cernier ; Tomic Malissa, Saint-Blaise

Démissions

Mesdames et Messieurs : Barfuss Christiane, Rochefort ; Darquennes-Petitpierre Lise, Les Planchettes ; Grossenbacher Yan, Peseux ; Ingrosso Diana, Peseux ; Sutter Robert, honoraire non actif

Décès

M. Luscher Paul, honoraire non actif

Tenant compte de ces diverses mutations, l'effectif de la Société se présente comme suit :

138 membres, dont :

106 membres actifs

1 membre honoraire actif

26 membres honoraires non actifs

5 membres libres

6. Validation de la nomination d'un représentant de la société au sein de la Commission intercantonale de formation et de perfectionnement professionnel destiné aux employés administratifs communaux des cantons de BE francophone, FR, GE (depuis peu), JU, NE, et VD

M. Laurent Brahier de Cernier, successeur de M. Blaise Cherix au sein de la commission, a démissionné de celle-ci au mois de novembre 2009. M. Serge Rusillon étant prêt à le remplacer, le comité a accepté sa nomination avec effet immédiat. La présidente remercie M. Rusillon d'avoir accepté cette représentation qui est validée par acclamations.

7. Rapport de représentants de la société au sein des groupes de travail

Commission intercantonale pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communal

M. Patrice Godat transmet quelques informations :

- Genève ayant rejoint la commission depuis octobre 2009, toute la Romandie est désormais représentée sauf le canton du Valais;
- Le 3^e cycle de formation arrivant gentiment à son terme, un 4^e cycle est d'ores et déjà prévu, lequel débutera vraisemblablement en novembre 2010.
- M. Godat se dit surpris du peu de participation de Neuchâtelois/es à cette formation. Il demande qu'on lui transmette tous commentaires, remarques, ou questions, afin de comprendre pourquoi cette formation rencontre si peu de succès.
- L'Association des communes suisses, sur recommandation de l'OFFT, a mandaté un bureau de consultation spécialisé dans le domaine des projets de formation, afin de mener une analyse du secteur d'activité de l'administration communale, en vue de la reconnaissance du Brevet fédéral de « spécialiste communal ». Une délégation de la commission participe au groupe de travail pour la mise en place de ce nouveau brevet.

IDHEAP

En l'absence du représentant à l'IDHEAP, M. Claude Gabus, excusé, la présidente rappelle la rencontre de politique locale qui aura lieu le 18 juin 2010 à Yverdon.

ORF-NE

Pour l'instant, Didier Rochat n'ayant toujours pas été remplacé, le comité de l'ORF-NE n'a pas de président. C'est son vice-président, M. Manuel Léon du Locle, qui préside par intérim.

8. Détermination du lieu de l'assemblée générale en 2011 (District de Neuchâtel)

La Ville de Neuchâtel fêtant son millénaire en 2011, la Société va profiter de cette opportunité pour y tenir son assemblée générale. En accord avec M. Rémy Voirol, excusé ce soir, le comité propose la date du **vendredi 13 mai 2011**.

9. Nomination des vérificateurs de comptes (représentants de deux communes et un suppléant)

Se proposent : M. Clovis Fahrni, Colombier et M. Christian Persoz, le Landeron ; suppléant : M. Claude Limat, Bevaix. Nominations acceptées par acclamations.

10. Divers

Aucun divers.

La présidente présente le site internet de la société, nouvellement créé par M. John Kumkli, graphiste (agence RectoVerso, à Delley).

La présentation achevée, la présidente a ensuite le plaisir de passer la parole à Mme Myriam Ofzky, directrice adjointe de Prévoyance.ne pour un état des lieux de notre nouvelle caisse de pension.

Les interventions précitées n'appelant aucune question ou commentaire, la séance est levée à **19h20**.

La secrétaire,
Esther Wagnières

Colombier, le 10 juin 2010.